

PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Afin d'atteindre nos objectifs, nous favorisons une approche écosystémique qui tient compte de l'influence des caractéristiques de l'individu et des systèmes de son environnement. Les interactions entre les différents systèmes et les valeurs véhiculées nous permettent de mieux comprendre la réalité de l'élève qui est au cœur de nos actions. Il est donc important qu'il y ait une communication directe entre les individus qui constituent chacun de ces systèmes afin d'assurer une meilleure continuité de nos interventions.

**Le plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école :
Ça vaut le coup d'agir ensemble !**

Année scolaire 2019-2020





Table des matières

1. Nos priorités1

2. Analyse de la situation à notre école au regard des actes d'intimidation et de violence2

3. Nos valeurs, nos démarches5

4. Plan d'action en prévention de la violence et énumération des mesures visant à favoriser la collaboration des parents à notre école6

5. Notre protocole d'interventions sur l'intimidation et la violence9

 ↳ A. Établissement des modalités applicables pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte9

 ↳ B. Actions prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté9

 ↳ C. Mise en place des mesures visant à assurer la confidentialité de tout signalement et de toute plainte9

 ↳ D. Mise en place des mesures de soutien ou d'encadrement offertes à un élève victime d'un acte d'intimidation ou de violence ainsi que celles offertes à un témoin ou à l'auteur d'un tel acte9

 ↳ E. Identification des sanctions disciplinaires applicables9

 ↳ F. Suivi donné à tout signalement..... 10



Date d'approbation par le Conseil d'établissement : 3 décembre 2019	Date de révision : Révision annuelle
Nombre d'élèves : 1240 élèves 	Nom de la direction de l'école : Annik Bissonnette
	Nom de la personne chargée de coordonner l'équipe de travail : Annik Bissonnette
	Nom et fonction des personnes faisant partie de l'équipe de travail : Annik Bissonnette, directrice Nathalie Saussey, psychoéducatrice Stéphanie Desrochers, technicienne en éducation spécialisée Geneviève Deguire, technicienne en éducation spécialisée Priscilla Authier, technicienne en éducation spécialisée
1. Nos priorités	
<u>Projet éducatif</u> ORIENTATION ASSURER UN MILIEU DE VIE SAIN ET SÉCURITAIRE DANS L'ÉCOLE.	OBJECTIF 1.1 : AUGMENTER LE POURCENTAGE DES ÉLÈVES QUI SE SENTENT EN SÉCURITÉ DANS L'ÉCOLE.



2. Analyse de la situation à notre école au regard des actes d'intimidation et de violence

Description :

L'école secondaire Félix-Leclerc est située dans un quartier résidentiel favorisé (IMSE 2) où une présence policière est périodique. De plus, les résidents sont proactifs, collaborent avec l'école et font preuve de vigilance. Depuis février 2019, les élèves porteront un demi-uniforme ce qui nous permettra de les distinguer facilement dans l'école. Le personnel de l'école est relativement stable et généralement très impliqué. De plus, les parents de l'école Félix-Leclerc sont soucieux des performances académiques de leurs enfants et les attentes de ceux-ci vis-à-vis l'école sont considérables. Notre école est située dans l'Ouest de l'Île de Montréal, dans un milieu multi ethnique.

Voici certaines actions qui caractérisent notre milieu en ce qui a trait à l'encadrement ainsi qu'à la prévention de l'intimidation et de la violence :

- La journée de classe débute à 9 h 30, la période de dîner est de 60 minutes et les cours se terminent à 16 h.
- Le transport scolaire est assuré par la CSMB en majorité.
- La surveillance est assurée dans l'école par quatre surveillants d'élèves avec des répartitions de tâches adaptées selon les besoins.
- Lors de la période du dîner, la surveillance est accrue par la présence de plusieurs enseignants.
- L'équipe des professionnels non enseignant se mobilise au besoin lors de situations particulières.
- L'école est en attente de pourvoir un poste vacant en orientation.
- L'équipe-école prend très au sérieux toute forme d'incivilité, de violence et la présence de drogues à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.
- L'équipe de direction, en collaboration avec l'école St-Thomas et le SPVM, assure une surveillance cyclique dans le voisinage.
- Les enseignants accordent beaucoup d'importance à l'ordre et à la discipline.
- Les techniciens en éducation spécialisée doivent régler diverses formes de violence directe et indirecte, comme l'intimidation et la cyberintimidation.
- Il n'est pas rare que l'équipe-école ait à intervenir sur ce dernier sujet qui peut survenir autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école.
- Bonification du Virage. Création d'un local de retrait avec un technicien en éducation spécialisée (TES) et une surveillante d'élèves.
- Ajout d'heures de TES (Virage et classes ressources).
- Ne pas oublier que les TES sont responsables de niveaux spécifiques.



Analyse de la situation à notre école au regard des actes d'intimidation et de violence (suite)

- La violence verbale est présente à l'école et se traduit par des moqueries, des paroles blessantes ou de l'ostracisme. Les propos dénigrants de la part des élèves sont souvent banalisés puisqu'ils font partie de leur vocabulaire usuel.
- On déplore également des manifestations de violence sexuelle (incitation, partage de photos, possession de photos et de vidéos juvéniles, etc.), d'homophobie et de sexisme qui sont généralement reliées à des stéréotypes véhiculés dans la société. Il est intéressant de noter que les manifestations de racisme sont rares, nos élèves formant une telle mosaïque culturelle qu'un comportement raciste est immédiatement et unanimement dénoncé.

Enfin, tous ne sont pas conscients des lois en vigueur et ne comprennent pas nécessairement la gravité de certains gestes ou la définition de ce qui constitue une infraction au code de vie de l'école ou encore au Code criminel, mais nous nous efforçons de faire de l'éducation en ce sens.

PORTRAITS de l'école Félix-Leclerc

L'ANNÉE 2016-2017

En mars 2017, un portrait de la violence a été fait. **498 (41%) de nos élèves** (échantillonnage aléatoire) ont complété le questionnaire « *Sécurité à l'école : violence et intimidation* » (SÉVI).

Certains éléments ressortent du sondage SÉVI 2016-2017, notamment :

- À l'école Félix-Leclerc, 75% de nos élèves se sentent en sécurité.
- Lorsque l'on regarde la fréquence hebdomadaire de la violence (toutes les semaines ou plusieurs fois par semaine), entre les garçons et les filles : 10% filles versus 19% garçons.

Formes de violence						
	Verbale	Sociale	Physique	Orientation sexuelle	Sexuelle	Électronique
École 2017	11,2%	5,3%	5,1%	ND	6,9%	4,3%



Lieux les plus sensibles à des comportements de violence

	Couloirs	Salle de classe	Vestiaires-casiers	Cafétéria	Terrain de l'école	Gymnase
École 2017	77%	48%	27%	21%	17%	17%

En 2017

- Les lieux les plus sensibles à des comportements de violence sont : les couloirs et les salles de classe.
- Les élèves se disant victime d'intimidation toutes les semaines ou plusieurs fois par semaine est en baisse comparativement à l'année 2015.
- Il y a une diminution des élèves se disant victime d'intimidation toutes les semaines ou plusieurs fois par semaine.

Des mesures ont été entreprises depuis, cependant un nouveau sondage validerait nos interventions et nous permettrait de nous orienter vers de nouvelles cibles d'interventions.

Par exemple :

- ✓ Questionnaire Saines habitudes de vie
- ✓ Questionnaire SÉVI
- ✓ Questionnaire GO



3. Nos valeurs, nos démarches

À notre école, nous priorisons les valeurs suivantes :

- **Respect**
Sentiment de considération et d'estime envers l'environnement et les individus.
- **Engagement**
Participation active, par une option conforme à ses convictions profondes, à la vie scolaire et sociale. Tenir à ce que l'on veut, croire en ses forces et s'engager afin d'atteindre son but.
- **Créativité**
Capacité, pouvoir qu'a un individu de créer, c'est-à-dire d'imaginer, d'innover et de réaliser quelque chose de nouveau.
- **Solidarité**
Relation entre personnes unies dans un esprit de communauté et de fraternité qui oriente une aide mutuelle et une acceptation des différences et des diversités de chacun.



Actions réalisées en 2018-2019 dans le cadre de notre plan de lutte contre l'intimidation et la violence :

1. Révision du plan en décembre 2018 et janvier 2019.
2. Entente entre Félix-Leclerc, Saint-Thomas et le SPVM.
3. Ajout d'heures supplémentaires aux TES et surveillants d'élèves.
4. Ajout de deux postes de TES et 1 poste de surveillant d'élèves.

Autres actions réalisées en 2018-2019 : (résultats provenant du questionnaire)

- Favoriser une surveillance active et bienveillante.
- Bonifier le support aux élèves.
- Suivis/rencontres ponctuels des surveillants et organisation de leur travail.
- La communication efficace et régulière entre les intervenants.



Les 4 R

Réagir
Rassurer
Référer
Revoir





4. Plan d'action en prévention de la violence et énumération des mesures visant à favoriser la collaboration des parents à notre école

Énumération de nos mesures préventives	École	Jeune	Famille	Communauté
Les mesures de prévention visent à contrer toutes formes d'intimidation ou de violence motivées, notamment, par le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'homophobie, un handicap ou une caractéristique physique. Actions à poursuivre et à bonifier.	- Divers comités : EHDA - Comité encadrement représenté par différents cadres d'emplois. - Code de vie. - Favoriser les suspensions internes plutôt qu'externes. - Nouveau fonctionnement pour les retards et retenues. - Protocole sur l'intimidation. - Protocole d'interventions en toxicomanie. - Information sur le code de vie et les divers protocoles donnée à tous les intervenants de l'école. - Pièces de théâtre thématique. - Collaboration avec les travailleurs de rue (AJOI). - Collaboration et support du service EDA et le SRÉ. - Café Olé (premier cycle). - Café 1608 (5^e secondaire). - Collaboration avec divers organismes pour faire de la sensibilisation sur l'homophobie, la cyberintimidation, l'hypersexualisation, la tolérance à la différence, la toxicomanie, etc.	- Pièces de théâtre thématique. - Publicité pour contrer la violence, l'homophobie et la cyberintimidation. - Collaboration avec les travailleurs de rue (AJOI). - Journée de sensibilisation sur l'homophobie. - Journée prévention des toxicomanies. - Activités passage primaire/secondaire. - Collaboration avec le CSSS (travailleurs sociaux et infirmiers). - Collaboration et support du service EDA et le SRÉ. - Collaboration avec le Centre de réadaptation en dépendance de Mtl (CRDM). - Collaboration avec le Centre de réadaptation de l'Ouest de Mtl (CROM). - Conseil des élèves - Collaboration avec le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) - Aide aux devoirs.	- Infos parents toxicomanie ; - Collaboration avec les travailleurs de rue (AJOI). - Accueil des élèves HDAA. - Visite des futurs élèves des classes TSA et leur famille. - Collaboration avec le CSSS (travailleurs sociaux et infirmiers). - Collaboration avec le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI). - Collaboration et support du service EDA et le SRÉ. - Collaboration avec le Centre de réadaptation de l'Ouest de Mtl (CROM). - Collaboration avec le Centre de réadaptation en dépendance de Mtl (CRDM) - Programme entourage. - Travail de collaboration entre les familles et l'école. - Suivi systématique aux parents pour toute situation d'intimidation ou de violence (élève intimidé ou intimidateur).	- Partenariat SPVM. - Collaboration avec les travailleurs de rue (AJOI). - Collaboration avec le CRDM. - Intervenants du Carrefour-Jeunesse emploi (motivateur scolaire). - Collaboration avec divers organismes (ex. : CSSS. GRIS Maison Jean-Lapointe) pour faire de la sensibilisation sur l'homophobie, la cyberintimidation, l'hypersexualisation, la toxicomanie, etc. - Communications régulières afin de diminuer les tensions entre les écoles St-Thomas et Félix-Leclerc. - Projets d'aide humanitaire. - Collaboration pour le bénévolat avec divers organismes. - Pages Facebook et Instagram. - Révision des protocoles d'encadrement.



Énumération de nos mesures préventives	École	Jeune	Famille	Communauté
(suite) Actions à poursuivre et à bonifier.	- Témoignage-conférence ex. : GRIS Montréal/Interligne. - Rencontre hebdomadaire de l'équipe multidisciplinaire à l'école. - Formation pour le nouveau personnel (4 R). - Poursuivre la surveillance active et bienveillante à tout moment. - Semaine thématique, « Vivre ensemble en français »/NOUS. - Semaine thématique sur la prévention de l'intimidation et de la violence avec le Conseil étudiant (mai) - Répartition stratégique des casiers des élèves. - Approbation du <i>Plan de lutte</i> par le CÉ (article 75 de la LIP). - Support du YMCA pour les suspensions.	- Projets d'aide humanitaire. - Boutique Écolix. - Activités/Équipes sportives. - Café Olé (endroit sécuritaire, intégration des élèves TSA). - Visite des futurs élèves des classes TSA. - Activités diverses avec les élèves de 1^{re} secondaire, classes TSA, accueil et élèves de JFK. - Comité GAG. - Projet persévérance - Présentation du protocole sur l'intimidation en classe de 1^{re} secondaire, accueil, adaptation scolaire. - Tournée de classe des agents sociocommunautaires (code criminel). - Ouvre ta boîte : relancer l'existence de la boîte courriel pour la dénonciation de l'intimidation. - Dîners <i>Jeux de société</i> ou autres.	- Référence et lien avec la police sociocommunautaire. - Informer les parents concernant le <i>Plan de lutte</i> incluant les définitions légales et les conséquences administratives et juridiques pour les intimidateurs. - Icône - Boîte courriel sur l'intimidation - Ouverture de l'école à rendre l'auditorium disponible pour des conférences données aux parents (CRP). - Collaboration de l'Organisme de participation des parents (OPP). - Intervenante communautaire scolaire (ICS).	- Support du YMCA pour les suspensions. - Intervenante communautaire scolaire (ICS).
Actions à développer	- Installer des affiches dans l'école et publiciser les événements avec l'aide du Conseil des élèves. - Formation gestion des comportements difficiles.	- Projection de capsules vidéo portant sur l'intimidation et discussion en classe.	- Diffusion du code de vie. - Révision des protocoles d'encadrement.	



Énumération de nos mesures préventives	<u>École</u>	<u>Jeune</u>	<u>Famille</u>	<u>Communauté</u>
	- Développer l'offre d'activités pour rejoindre les élèves isolés. - Sensibiliser les témoins de l'intimidation. - « Dénoncer c'est positif » - Capsules vidéo, Comm@ent, Facebook, autres. - Diffusion du code de vie. - Révision des protocoles d'encadrement.	- Midis à la place étudiante (radio-étudiante, midi-spectacle, midi-danse, semaine des arts). - Impliquer activement le conseil des élèves. - Préparer des affiches avec des définitions légales sur l'intimidation. - Soutien aux comportements positifs en soulignant les bons coups des élèves et du personnel par différentes activités. - Avoir des affiches ou capsules ou témoignages une fois par mois, pas seulement dans la semaine contre l'intimidation. - Révision des protocoles d'encadrement. - Formation continue des intervenants. - Questionnaire Santé bien-être afin de cibler les besoins du milieu.		



5. Notre protocole d'interventions sur l'intimidation et la violence

➡ A. Établissement des modalités applicables pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte

Voir dans l'agenda scolaire le Protocole d'interventions pour les situations d'intimidation et de violence.

➡ B. Actions prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté

Voir le premier palier de notre Protocole d'interventions détaillées pour les situations d'intimidation et de violence.

➡ C. Mise en place des mesures visant à assurer la confidentialité de tout signalement et de toute plainte

La direction et les intervenants de première ligne assurent le traitement confidentiel, par rapport à ces situations, en rappelant à chaque fois par écrit aux membres du personnel la nature confidentielle de telles informations.

➡ D. Mise en place des mesures de soutien ou d'encadrement offertes à un élève victime d'un acte d'intimidation ou de violence ainsi que celles offertes à un témoin ou à l'auteur d'un tel acte

- Informations présentes dans l'agenda concernant la Politique sur l'intimidation et la toxicomanie de même que dans notre Protocole d'interventions pour les situations d'intimidation et de violence et présence d'informations diverses concernant la prévention de la violence, l'homophobie, la toxicomanie et les organismes de prévention (Interligne, Tel-Jeunes).
- Tournées de classes.
- Tournée des organismes dans les classes d'enseignants volontaires.
- Rencontres individuelles avec les intimidateurs et les victimes.
- Affiches d'information.
- Site Web de l'école.
- Lien Internet sur le site de l'école pour signaler une situation de violence ou d'intimidation.
- Partenariat avec le SPVM portant sur l'intimidation et la prévention de la violence.

➡ E. Identification des sanctions disciplinaires applicables

Les sanctions disciplinaires applicables, spécifiquement au regard des actes d'intimidation ou de violence, sont déterminées selon la gravité ou le caractère répétitif de ces actes.



L'intimidation et la cyberintimidation

Les critères de base de l'intimidation sont :

- **L'inégalité des pouvoirs** (rapport de forces, ex : élève de 5^e secondaire menace un élève de 1^{re} secondaire) ;
- **L'intention de faire du tort** (intention de nuire à sa réputation, à son bien-être) ;
- **Sentiments de détresse de la part de l'élève qui subit de l'intimidation** ;
- **Répétition** des gestes d'intimidation sur une certaine période.

L'intimidation se retrouve sur un continuum de gravité selon la forme qu'elle prend. Elle peut être physique, verbale, écrite et/ou psychologique. Par exemple :

- **Physique** : pousser quelqu'un contre un casier, extorsion (taxage) ;
- **Verbale** : menacer, humilier quelqu'un en criant : « bitch », « salope », « pétasse » à chaque fois qu'on la croise. Toute la classe se moque d'un gars... parfois parce qu'il a mauvaise haleine, parfois parce qu'il parle bizarrement, parfois parce qu'il a une drôle de démarche ;
- **Écrite** : menaces, propos haineux (sur le casier, dans l'agenda, sur Internet) ;
- **Psychologique** : relation punitive qui consiste à ignorer la présence de l'autre, à refuser de communiquer avec lui ou à l'isoler socialement (agression indirecte) ;
- **Cyberintimidation** : fait beaucoup de tort aux victimes, car elle est souvent anonyme et surtout, parce qu'en quelques minutes, le message dénigrant ou d'intimidation peut être connu par des dizaines ou même des milliers de personnes sur les réseaux sociaux.

Lorsque l'intimidation revêt un caractère répétitif, on parle alors de harcèlement.

↳ F. Suivi donné à tout signalement

- Voir notre Protocole d'interventions détaillé pour les situations d'intimidation et de violence (premier au troisième palier).
- Notre type d'interventions à l'école ainsi que le suivi sont toujours adaptés en fonction de la gravité du signalement (voir notre protocole).